



COMMUNE DE COLLONGES-SOUS-SALEVE

CONSEIL MUNICIPAL

31 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente et un mars à vingt heures, le Conseil municipal de Collonges-sous-Salève se réunit en séance à la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de Brigitte GONDOUIN, Maire.

Date d'envoi de la convocation : 25/03/2026

DELIBERATION N° D_2026_026

Conseillers élus : 27

Conseillers Présents :

Brigitte GONDOUIN _ Nathalie CORVAÏA _ Christian DUTOIT _ Bénédicte GEORGE _ Frédéric MEDEVAND _ Aurélie PATOUX _ Fabrice GILSON _ Valérie MADALA _ Annie HYVERT _ Danielle THÉVENOZ _ Chantal CHAPPUIS _ Philippe CHASSOT _ Marie-Agnès QUINTERO _ Martial LAPLACE _ Frédéric PEREZ _ Monique MÜHLEMANN _ François DRICOURT _ Alexandre DESCOMBES _ Sarah BERNDT _ François VECKRINGER _ William PICOUX _ Henri DE MONCEAU _ Dalilha ROCHON _ Corinne ANSELMETTI

Pouvoirs :

Cédric DESARZENS donne pouvoir à Danielle THEVENOZ
Elena BRAJEUX-GELI donne pouvoir à Philippe CHASSOT

Absents :

Hugo SERVANT



DELIBERATION N° D_2026_026 : Création des commissions municipales et désignation des membres

Rapporteur : Mme le Maire, Brigitte GONDOUIN

Dans les communes de plus de 1000 habitants, la composition des différentes commissions, y compris les commissions d'appel d'offres doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le **strict respect de la proportionnalité n'est cependant pas la règle** : les différents groupes représentés au sein du Conseil Municipal n'ont pas à bénéficier au sein des commissions, d'un nombre de sièges strictement proportionnel au nombre de Conseillers municipaux qui la composent (*CAA Marseille 4 juillet 2005, Commune de Valbonne*).

Le Conseil Municipal doit rechercher la pondération qui reflète fidèlement la composition du Conseil, en s'assurant que **chaque liste a au moins un de ses membres au sein de la commission**. (*CE 26 septembre 2012, commune de Martigues, n°345568*)

La désignation des membres des commissions doit être effectuée au **scrutin secret**, (*CE 29 juin 1994, Agard, n°120000*) sauf si le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas y procéder.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal la création des commissions municipales permanentes dénommées comme suit :

- Commission Urbanisme, grands projets
- Commission Budget, finances, RH, patrimoine, assurances
- Commission Environnement
- Commission Travaux
- Commission Mobilité et sécurité du quotidien
- Commission Enfance, Jeunesse, Affaires scolaires et périscolaires, culture
- Commission Vie associative, événements
- Commission Marché hebdomadaire

Le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** de procéder au vote à main levée,
- **FIXE** à **6** (six) le nombre des conseillers siégeant dans chaque commission dont 1 élu représentant la minorité municipale hormis la Commission Marché hebdomadaire pour laquelle elle fixe à 2 le nombre des conseillers siégeant à la commission ;
- **CRÉE** les commissions municipales suivantes et en **désigne** les membres comme suit :

- Commission Urbanisme, grands projets

Membres
1- Nathalie CORVAIA
2- Philippe CHASSOT
3- Marie-Agnès QUINTERO
4- François VECKRINGER
5- Valérie MADALA
6- Corinne ANSELMETTI

- Commission Budget, finances, RH, patrimoine, assurances

Membres
1- Bénédicte GEORGE
2- Frédéric PEREZ
3- Danielle THEVENOZ
4- Fabrice GILSON
5- Valérie MADALA
6- Henri DE MONCEAU

- Commission Environnement

Membres
1- Frédéric MEGEVAND
2- Philippe CHASSOT
3- Martial LAPLACE
4- Aurélie PATOUX
5- Sarah BENDT
6- Dalilha ROCHON

- Commission Travaux

Membres
1- Christian DUTOIT
2- François VECKRINGER
3- François DRICOURT
4- Martial LAPLACE
5- Nathalie CORVAIA
6- Corinne ANSELMETTI

- Commission Mobilité et sécurité du quotidien

Membres
1- Fabrice GILSON
2- Monique MUHLEMANN
3- Alexandre DESCOMBES



4- François DRICOURT

5- Sarah BERNDT

6- Dalilha ROCHON

- Commission Enfance, Jeunesse, Affaires scolaires et périscolaires, culture

Membres

1- Aurélie PATOUX

2- Danielle THEVENOZ

3- Monique MUHLEMANN

4- Marie-Agnès QUINTERO

5- François DRICOURT

6- Dalilha ROCHON

- Commission Vie associative, évènements

Membres

1- Valérie MADALA

2- William PICOUX

3- Aurélie PATOUX

4- François DRICOURT

5- Annie HYVERT

6- Henri DE MONCEAU

- Commission Marché hebdomadaire

Membres

1- Martial LAPLACE

2- Fabrice GILSON

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Pour	Contre	Abstention
26	00	00

Fait et délibéré

Les jour, mois et an susvisés

Le secrétaire de séance,

Danielle THEVENOZ



Le Maire,

Brigitte GONDOUIN



Certifié exécutoire

Publié ou notifié le :





Publié le : 08/04/2026 08:45 (Europe/Paris)
Collectivité : Collonges-sous-Salève
https://www.collonges-sous-salève.fr/documents_administratifs/57775

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 074-217400829-20260331-D_2026_026-DE

